



Madame, monsieur,

Nous vous informons que le Centre de Loisirs ouvrira ses portes
Du lundi 22 octobre au mercredi 31 octobre 2018

autour du thème : **« LES VACANCES D'HARRY POTTER »**

Partons pour de nouvelles aventures à travers l'univers magique d'Harry Potter où se côtoient toutes sortes de créatures mystérieuses !

L'équipe d'animation déploiera tous ses pouvoirs et usera parfois même de sorcellerie pour enchanter les enfants le temps des vacances !

Comment inscrire votre enfant au Centre de Loisirs ?

- Votre enfant est déjà inscrit au Centre de Loisirs pour l'année 2018/2019 ? Il vous suffit de déposer le bulletin réponse en mairie ou de le retourner par mail.
- Votre enfant n'est pas encore inscrit pour l'année 2018/2019 ? Téléchargez un dossier d'inscription sur le site de la mairie retournez-le accompagné du bulletin réponse.

Conditions d'accueil du Centre de Loisirs :

Le Centre de Loisirs accueille les enfants âgés de **3 ans et demi à 15 ans**.
Il est ouvert de **8h00 à 16h45**. Un service de garderie est à votre disposition de **16h45 à 18h00**.

Voici les documents à annexer au dossier :

- Une copie du carnet de vaccination
- Une copie de la police d'assurance « responsabilité civile » pour l'année 2018/2019
- Une copie de l'avis d'imposition « revenus 2017 » pour calculer votre tarif

ATTENTION : l'inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet avant le vendredi 12 octobre. Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de cette date.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre de Loisirs par téléphone au 02.35.61.05.03 ou par mail centre.loisirs@saintmartinduvivier.fr



Bulletin réponse à retourner avant le vendredi 12 octobre 2018

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance : Age :



Cochez les jours où vous souhaitez inscrire votre enfant au Centre de Loisirs →

Lundi 22 octobre	Lundi 29 octobre	
Mardi 23 octobre	Mardi 30 octobre	
Mercredi 24 octobre	Mercredi 31 octobre	
Jeudi 25 octobre		
Vendredi 26 octobre		



Attention : le Centre de loisirs sera fermé le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 novembre.